

P23/E2,196

Larratt W. Smith, D.C. D.C.L.
PRESIDENT.

Arthur L. Eastmure.
VICE-PRESIDENT & MANAGING DIRECTOR.

Francis J. Lightbourn.
SECRETARY.



The Ontario Accident Insurance Company,
Accident, Employers, Elevator & General Liability.

Quebec General Agency
Beauchamp & Lacombe,
Quebec.

Head Office, Toronto.

Montreal, July 9th, 1901

To the Mayor and Council

City of St. Henri,

Gentlemen:-

I beg to tender for the renewal of the Liability Insurance issued by the above Company to the Corporation of St. Henri.

The covering expired on the 30th. ult., since which date we have been holding you covered by virtue of the enclosed receipt.

Your immediate attention in dealing with this matter will greatly oblige.

Very truly yours,

THE ONTARIO ACCIDENT INSURANCE CO.,

Arthur L. Eastmure

Inspector.

*au bout d'un
le prime
de l'assurance
est assurée par le
et par le fait*



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8874

Ontario Acc. Ins. Co.

re renouvellement
d'assurance

9/7/01



P23/E2,196

P23/E2,196

Saint-Henri 9 Juillet 1901

A M. le Maire & M.M. les Echevins de la cité de Saint-Henri.

Messieurs,



Les soussignés, propriétaires fonciers de la Cité de St. Henri, demandent à Votre Conseil de faire faire des trottoirs en ciment sur les côtés Ouest & Est de la rue St. Jacques, du Bureau de Poste à la rue St. Philippe, et ~~le quart du boulevard de St. Louis.~~



Ant. Vian
M. Martin
J. Deschamps
P. Girard
Alf. Archambault
John Delisle
Jérôme Maillet
Ed. Frichon P.P.
S. Bertran veie
de Bussonville
J. Blairont
H. Lefkani & ca

Auguste M. Lamer
S. Lemoine
Le Cavalier
soe le cavalier
Joseph Lemoine
J.B. Patch
Fi. Fi. ore
F. Gauthier
A. Thibaudan
J. H. Gagnon
D. L. L. L.
G. L. L. L.
D. J. a. Trumpe

P23/E2,196

J. Ste. Bazelaire 2075 St. Jacques

Arvid Claerou

James O'neil

Milbrid Charlebois

Arila Meallitto

Mrs. Bissonnette

Henri Renaud

Yvonne Chevalier

William Depatie

M. Chevalier

~~Yvonne~~ ~~Chevalier~~

Antoine, Mark

P. B. P. Lemieux

H. Dorion

P. Chevalier

E. H. Duroseau m.d.

impossible d'accorder
un visa au Canada

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8875

Requete de Citoyens
re trottoirs en ciment
sur la rue Jacques
9/7/01



P23/E2, 196

P23/E2,196

TELEPHONE BELL 8153.

TEL. DES MARCHANDS 1270.

Bureau de Santé de la Cité de St.-Henri.

HOTEL-DE-VILLE

1938 Rue St. Jacques

GEORGE NICHOLSON, PRESIDENT.
E. QUAY, MAIRE. WILBROD LABRECHE, ECHEVIN
JOS. VILLENEUVE, ECHEVIN ET A. C. A. BISSONNETTE, N. P.
J. LANOTOT, M. D. MEDECIN OFFICIER DE SANTE.
L. N. SENEAL, SECRETAIRE.
W. BRISSETTE, INSPECTEUR SANITAIRE.

St.-Henri, 10 juillet #8907

Monsieur le président et Messieurs de la
Commission locale d'Hygiène de St-Henri

Messieurs

J'ai l'honneur de vous soumettre le
rapport des visites que j'ai fait en compagnie
de Mr A Dagenais à votre demande, permettez
moi de dire d'abord que nous avons dans nos
limites quatre vingt cinq depots de lait contre
lesquels nous n'avons constaté rien de repri-
-sensible malheureusement il n'en est pas ainsi
des laitiers que nous avons visités qui sont au
nombre de trente cinq dont trois demeurent
à Laprairie voici Mr Alex Perron rang
Bureau qui donne jamais de sel à ses vaches
tient son étable assez malpropre avec un tas de fumier
adossé à l'étable, le jus de ce fumier s'écoule dans
le puits distant d'à peu près une vingtaine de

Bureau de Sante de la Cite de St.-Henri.

HOTEL-DE-VILLE

1938 Rue St. Jacques

GEORGE NICHOLSON, PRESIDENT.
 E. GUAY, MAIRE. WILBROD LABRECHE, ECHEVIN
 JOS. VILLENEUVE, ECHEVIN ET A. G. A. BISSONNETTE, N. P.
 J. LANOTOT, M. D. MEDECIN OFFICIER DE SANTE.
 L. N. SENEAL, SECRETAIRE.
 W. BRISSETTE, INSPECTEUR SANITAIRE.

St.-Henri, 189

de pieds de l'étable, la laiterie est à quelques pieds
 seulement des fosses d'aération, laiterie et l'étable
 jamais blanchies, la malpropreté est bien apparente
 Alex Brossard Caprairie, le puits qui sert à abreuver
 les vaches à six pieds de l'étable et à vingt pieds
 d'un gros tas de fumier dont le jus coule vers le
 puits, l'eau toute épaisse malpropreté appa-
 rente partout, ne donne jamais de sel aux vaches
 Chez dame Lo. Brossard nous n'avons eu qu'à la
 Felicite, pour St-Henri nous avons visité trente
 (33) trois laiteries résidant dans nos limites, sept d'entre
 eux n'ont pas de vaches parmi ceux la quelques uns
 pêchent par le fait que la voiture servant à la livraison
 n'est pas couverte et nous avons recommandé dans
 chaque cas s'y voir le plus promptement possible
 et par malheur ils ignorent comment les vache-
 ries d'au vint leur lait sont tenues vingt ⁽²⁶⁾ six
 autres gardent des vaches et plusieurs sont en
 grand défaut comme par exemple Ed. Peterkin
 93 St-Pierre qui a une étable et courtes mal
 propres donne en nourriture de l'orge de brasserie
 a une voiture non couverte, dans un troupeau
 de dix huit vaches en a une qui est malade
 d'un accident ayant été frappée par un char
 malgré qu'il prétend qu'elle lui donne qui de

P23/E2,196

TELEPHONE BELL 8153.

TEL. DES MARCHANDS 1270.

Bureau de Santé de la Cité de St.-Henri.

HOTEL-DE-VILLE

1938 Rue St. Jacques

GEORGE NICHOLSON, PRESIDENT.
E. GUAY, MAIRE. WILBROD LABRECHE, ECHEVIN
JOS. VILLENEUVE, ECHEVIN ET A. G. A. BISSONNETTE, N. P.
J. LANCOT, M. D. MEDECIN OFFICIER DE SANTE.
L. N. SENECAI, SECRETAIRE.
W. BRISSETTE, INSPECTEUR SANITAIRE.

St.-Henri,

189

L'eau nous avons constaté par nous-même qu'elle est gardée avec les autres et qu'elle donne bien du lait quand à dire que ce lait là est livré pour la consommation nous ne pouvons pas aller si loin mais nous aurions eu peur non qu'il aurait mieux fait en la tenant séparée des autres.

La grande majorité de nos laitiers ne donnent jamais de sel aux vaches et les pauvres animaux souffrent aussi par le manque d'air et d'espace, et les voitures de livraison ne sont pas couvertes, il y a bien aussi la question des boîtes à fumier non couvertes ni étanches et quelques autres détails secondaires mais comme votre digne officier de Santé s'est toujours efforcé de faire respecter les règlements et que s'agissant de pour vous une cause d'ennui que de prolonger ce rapport par l'énumération de choses que Monsieur le Docteur Lancot peut remédier après que j'aurai complété la liste de ceux de nos laitiers résidant dans nos limites, quand aux vaches qui nous envoient leur lait j'ai en main la liste des noms et adresse et si la commission desire les faire visiter que ce soit moi ou un autre je serai toujours prêt à me rendre à son désir. Avant de clore je dois aussi faire remarquer à votre commission que dans les dépôts

P23/E2,196

TELEPHONE BELL 8153.

TEL. DES MARCHANDS 1270.

Bureau de Sante de la Cite de St.-Henri.

HOTEL-DE-VILLE

1938 Rue St. Jacques

GEORGE NICHOLSON, PRESIDENT.
E. GUAY, MAIRE. WILBROD LABRECHE, ECHEVIN
JOS. VILLENEUVE, ECHEVIN ET A. C. A. BISSONNETTE, N. P.
J. LANOTOT, M. D. MEDECIN OFFICIER DE SANTE.
L. N. SENECAL, SECRETAIRE.
W. BRISSETTE, INSPECTEUR SANITAIRE.

St.-Henri, 189

*on change de fournisseurs aery souvent
toujours pour la bonne raison qu'on a des plaintes
contre la qualite' et la propreté du lait j'ai remar-
que' que les plaintes sont plus nombreuses contre
le lait provenant du loiri*

Le tout respectueusement soumis

*Wm Brissette
inspecteur sanitaire*

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8876

Wm. Brissette
& Adas. Dagnau
Rapport de inspection
des établissements
de laitiers.

10/7/01



P23/E2,196

P23/E2,196

10 juillet 1907
Lettre du Grand Juron
rapportant le Conseil qu'elle n'a pas
besoin de permission pour le passage
à travers la rue St. Ambroise et que
depuis 1854 elle a ce privilège en
consequence lors les évolutions avec
leurs restrictions etc sont nulles, ainsi
que la demande la Cie de telle permission



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8877

G. J. R.

Lettre re traverse
de la rue St. Ambroise
18/7/01



P23/E2,196

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8878

Banque Provinciale
re Emprunt \$ 200,000.
11/7/01

Voco: 118
St. Henri: Mun.
Règlements



P23/E2, 196

P23/E2,196

Bureau de . . . *N^o 65 St Ambroise*

5, Ruelle Fortification

L'Inspecteur des Chaudières et des Engins à vapeur de la Cité de St-Henri,

DEPARTEMENT DU FEU.

WILLIAM LECLAIR,
Inspecteur.

St-Henri, le 15 juillet 1901

Au Conseil de ville de St-Henri

Messieur

*g'ai l'honneur de vous
faire rapport que Mr Gravel
qui conduit le Rouleau à vapeur
de St-Henri ne sait pas encore
Rapporte devant moi
votre*

*William Leclair
Inspecteur*



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8879

Wm. Leclaire
Inspecteur des bouillonn.
rapport u. J. Gravel
15/7/01



P23/E2,196

P23/E2,196

P.O. BOX 603.

Montreal Water & Power Co.
Engineering Department.

F. H. PITCHER,
CHIEF ENGINEER.

Imperial Building,
Montreal. July 29, 1901.

L. N. Senecal, Esq.,
Clerk & Treasurer,
City of St. Henry.



Dear Sir:-

I am informed by our Superintendent this morning that your Contractor is making repairs to the asphalt over the concrete which we have just put in to repair cuts made by us, and further, that on being called upon to desist he refused to do so.

Permit me to again call your attention to our letters of June 22nd, July 30th 1900, and to ours of March 23rd 1901, regarding these repairs, where we insist on our right of making them ourselves.

We have made our own arrangements to do these asphalt repairs this year.

We therefore take this opportunity of protesting you against making these repairs yourselves, and to further hold you liable for all risks, expense or damages on account of such repairs.

Further we beg to notify you that we repudiate any and all cost of such repairs as you have already made and call upon you to desist from further work in connection with our cuts.



Yours sincerely,

F. H. Pitcher

Chief Engineer M. W. & P. Co.

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8880

Montreal Water & P. Co.
re reparations a
l'asphalte.

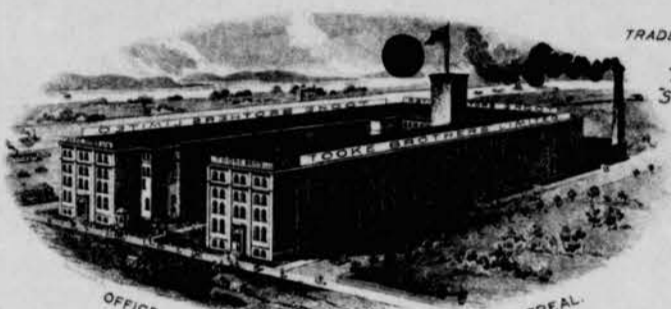
29/7/07



P23/E2, 196

P23/E2,196

Tooke Brothers Limited
Manufacturers of
Shirts, Collars, Shirt Waists, Neckwear, &c.
and Importers of
Men's Furnishings



TRADE MARKS
T.B.
"IRON FRAME"
"STAR" "ANCHOR"

SAMPLE ROOMS AT
MONTREAL, QUEBEC, TORONTO,
WINNIPEG & VANCOUVER.

CABLE ADDRESS:
"EKOOT"

OFFICE, WAREHOUSE & FACTORY AT ST HENRY, MONTREAL.

Montreal, July 30th/1901.

Mr. N. Senecal.
Sec'y St. Henri Council.

Dear Sir:-

The object of this letter is to draw your attention to the fact that although the Chief has visited our factory, and decided upon a place for the fire alarm box, this has not been placed in yet. Would you kindly give this your usual prompt attention, and oblige.

Yours very truly,
TOOKE BROS., LIMITED.

Per J



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8881

Yooke Bros.
re boîte d'alarme
30/7/01



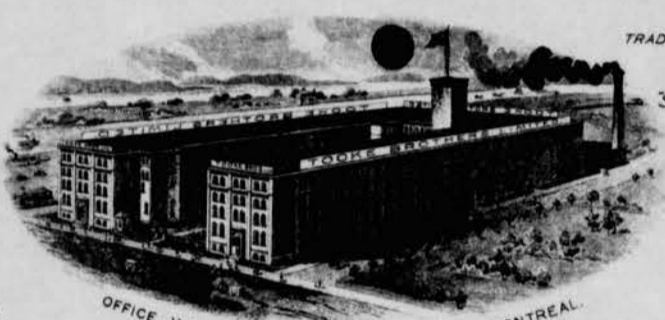
P23/E2,196

P23/E2,196

Tooke Brothers Limited.
Manufacturers of
Shirts, Collars, Shirt Waists, Neckwear, &c.
and Importers of
Men's Furnishings.

SAMPLE ROOMS AT
MONTREAL, QUEBEC, TORONTO,
WINNIPEG & VANCOUVER.

CABLE ADDRESS:
"EKOOT."



TRADE MARKS
T.B.
"IRON FRAME"
"STAR" "ANCHOR"

OFFICE, WAREHOUSE & FACTORY AT ST HENRY, MONTREAL.

Montreal, July 30th 1901.

N. Senecal, Esq.
Sec'y St. Henri Council.
St. Henri.

Dear Sir:-

We beg to advise you that water appeared in our cellars last evening, and goods have been damaged, to what extent we are not prepared to say as yet. We must hold you responsible for any loss incurred by this, as there evidently is not sufficient drainage to carry off the water.

Yours very truly,
TOOKE BROS., LIMITED.

*Ingenieur & Inspecteur
notifies @ 31 juillet 1901
à 9.00 A.M. par L.A.S.*

COMMUNICATION
1901 31 JUIL
CITE DE ST. HENRI.

FOLIO DES MINUTES
242
1901
CITE ST. HENRI

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8882

*Tooke Bros.
re dommages par
inondation
30/7/01*



P23/E2, 196

P23/E2,196

C O U R D U R E C O R D E R

De la

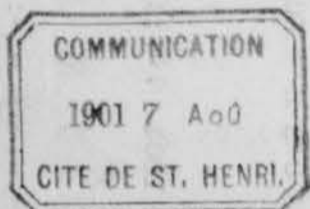
Cité de St. H e n r i .

A Mr. le Maire & M. M. les Echevins de la Cité de St. Henri.

Je, APP. ARCHAMBAULT, greffier de la Cour du Recorder
de la Cité de St. Henri, ai l'honneur de faire rapport des causes
entendues devant la Cour durant le mois de Juillet, et de faire
remise des argents perçus, soit: \$ 147.80

Votre bien dévoué,

App Archambault
J.A.A.



RAPPORT De Juillet 1901

C O U R D U R E C O R D E R

De la

CITE De St. H E N R I .

App. Archambault,

Greffier .

P23/E2,196

P23/E2,196

CAUSES CRIMINELLES OU OFFENSES .

73	Le	Roi	vs	Gauthier	\$ 3.00
75	"	"	vs	Brault	4.00
76	"	"	vs	Lebeau	13.00
77	"	"	vs	Ryan	
78	"	"	vs	White	8.00
79	"	"	vs	Leroux	8.00
80	"	"	vs	Blais	2.00
81	"	"	vs	Dubois	2.00
82	"	"	vs	Dubois	8.00
83	"	"	vs	St. Jacques	5.00
84	La Cité de	St. Henri	vs	Langevin	5.00
85	Le	Roi	vs	Giroux	5.00
86	"	"	vs	Chrétien	7.00
87	"	"	vs	Tremblay	
88	"	"	vs	Hémond	7.00
89	"	"	vs	Craig	2.00
90	"	"	vs	Ouimet	8.30
91	"	"	vs	Lauzon	2.50
92	"	"	vs	Lauzon	3.30
93	"	"	vs	Labrèche	3.00
94	"	"	vs	Deveau	8.00
95	"	"	vs	Stone	7.00
96	"	"	vs	Inzer	3.00
97	"	"	vs	Provencher	
98	"	"	vs	Boudreau	5.00
99	"	"	vs	Valiquette	5.00
100	"	"	vs	Domingue	5.00
6	"	"	vs	Vaillant	8.00

\$137.80

P23/E2,196

C A U S E S C I V I L E S .

828	Abinovitch	vs	Parent	\$ 1.00
830	Lefcovitz	vs	Lallemand	1.00
831	do	vs	Taylor	1.00
832	do	vs	Paquette	.50
833	do	vs	Paquette	.50
834	do	vs	Séré	.50
835	William Abinovitch	vs	Lepine	1.00
836	do	vs	Blouin	1.00
837	do	vs	Lafontaine	1.00
838	Louis Abinovitch	vs	Poupart	.50
839	do	vs	Charbonneau	.50
840	do	vs	Chenier	.50
841	do	vs	Hevez	.50
842				
843	do	vs	Cardinal	.50
844	do	vs	Dagenais	.50
845	do	vs	Brothers	1.00
846	Lefcovitz	vs	Mantha	.50
847	do	vs		
848	do	vs	Lane	.50
849	Martin	vs	Boisclair	1.00
850	do	vs	Gagnon	1.00
851	Desjardins	vs	Dubord	<u>.50</u>

Total \$ 15.00

Total des causes civiles et criminelles

\$152.80

Dépenses

Un directory

\$ 4.00

Un cahier

1.00

Total des dépenses \$ 5.00

Balance 147.80

Rapport
de
Juillet 1901

Cour de Recorder
de la
Cité de St-Henri

App. Archambault
Greffier.

P23/E2,196

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8883

Cour du Recorder
Rapport Juillet 1901
31/7/01



P23/E2,196

P23/E2,196

Depenses generales au 31 juillet 1901

		Appropriations
Bureau du Conseil	2177 50	3700
Bureau du Recorder	753 94	1300
Hôtel de Ville	820 73	1000
Santé Publique	2090 40	3940
Intents & Comptes	31861 03	59900
Buiss & Comptes	3524 2	
Salaires des Brigades No 1	3937 50	6810
Ent Mat H & P No 1	900 96	1750
Salaires des Brigades No 2	2853	4940
Ent Mat H & P No 2	731 49	350
Telegraphes Alarm H & P	48 50	400
Travaux H & P	466 88	900
Habillement H & P	646 05	900
Par	393 15	800
Chemins	13853 74	19910
Contingents	2071 58	3600
Votations	2380	
Paiements Elisabeth	856 25	1450
Fonds de secours aux Pauvres	340 47	450
Delegations	400 50	800
Travaux Legaux	1156 42	3400
Domages Assurances	1877 52	1700
Papeterie	135 25	250
Arrottoirs	2269 25	6000
Arrosage	442 70	800
Eclairage	1000	
Mes. Publique & Prop.	225 50	
Auditeurs 1900	300	
Entretien des Cheminées	74	1600
Evaluateur	350	
Re Roth Bickendick	1303 24	
Enlèvement de la Neige	361 410	6300
	<u>113889 65</u>	

adopté



2106

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. **8884**

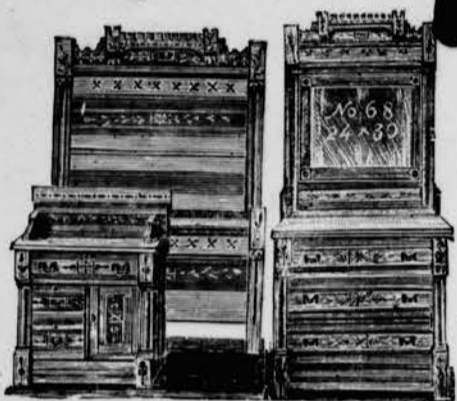
*Rapport des Credits
au 31/7/01*



P23/E2, 196

P23/E2,196

Telephone des Marchands 1363.



MAISON ST-HENRI

3428 RUE NOTRE-DAME.

St-Henri, _____ 189

No. _____



PHILIPPE BLAIN

Marchand de Meubles de toutes sortes.

SIDEBOARDS, SOFAS, CHAISES, SET DE CHAMBRE, MATELAS & SPRINGBEDS

SPECIALITE : SET DE SALON

Reparations faites avec soin et promptitude.

St-Henri, 31. juillet, 1901.

Corporation de St-Henri de Montreal.

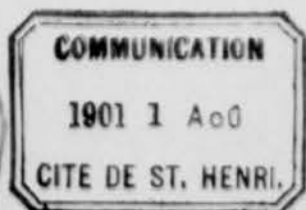
Messieurs,

Le soubassement de mon
établissement rue Notre-Dame 3393
St-Henri, ainsi que le stock contenu dans
ce département, ayant subi des dommages
considérables dans l'inondation de la
nuit du 29 au 30 juillet 1901, et donc
je vous tiens responsable pour un dom-
mage au moins de deux cent cinquante
piastres = \$ 250.00 sur ma propriété et
sur mon stock; daignez régler immé-
diatement afin de nous ~~et~~ éviter ~~de~~ le
désagrément de vous poursuivre.

Vote tout dévoué.

Philippe Blain.

St-Henri.



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8885

Philippe Blain
reclame des dommages
re inondation
31/7/01



P23/E2,196

P23/E2,196

141 Courson St
St-Lunevonde Aug 1/1901

To the Mayor & Aldermen
St-Henry

Gentlemen I beg to file this my claim for
Damages caused by overflow of drain on
Monday night 29th July or Tuesday Morning 30th July
to my Property Corner of Water Ave & St James Sts
Damage to Flooring Cellars & Foundation

Fifty dollars for the two cellars

Yours truly
Wm Barry



P23/E2,196

1928 Not. Dame St
Montreal Aug 1/1904

To the Mayor & Aldermen
St Henry

Gentlemen

Between Monday night 29th July &
Tuesday morning 30th July a damage was done
to my property 1646 St James St, caused by an
overflow of the drains - The damages were as
follows

Blinds & Double Windows	40.00
New Tile Pipes public	5.00
Cellar Flooring	10.00
Foundation	25.00
	<hr/>
	\$ 80.00

Claim for
Damages

Yours truly
M J Walsh



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8886

Barry & Walsh
reclament des dom-
mages. pour inon-
dation. 1/8/01



P23/E2,196

P23/E2,196

Montreal *Publet* 1^{er} 1901

M^r L^r Sinical Greffier
St. Henri

Dommages causés
par le feu des éboulements, dans la
cave de M^r. Louis Pagnette
1640^e rue St. Jacques au
montant de vingt-cinq
dollars \$ 25.00

Veillez s'il vous plaît
vous rendre sur les lieux pour
juger de l'effet

Vous en remerciant
très
L. Pagnette



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8887

Louis Paquette
reclame des dommages
pour inondation
1/8/01



P23/E2,196

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8888

J. E. Perras
Emprunt \$ 200000.
2/8/01

No. 118
St. Henri. Mun.
Reglement



P23/E2, 196

P23/E2,196

St-Cunégonde, 2 Août, 1901

A Mons. L.N. Senécal, Greffier

Cité de St-Henri.

MONSIEUR,

J'ai reçu instruction de vous informer que la cité de Ste-Cunégonde a reçu hier des réclamations en dommages des personnes suivantes, pour inondation de leur cave et la grande pluie de cette semaine.

Alfred Meloche,	1623 St-Jacques	\$56.47
Barnien Mercure	3143 Notre-Dame	239.25
S. Freedman & Sen	3158 Notre-Dame	145.66
P. O. Nadeau,	3114 Notre-Dame	159.35

Par un acte passé devant Maître N. Pérodeau, le 5 Juillet 1888 entre Ste-Cunégonde et la ville de Westmount cette dernière s'est tenue responsable de tous dommages qui pourraient résulter soit de la connection des canaux d'égouts soit pour tout autre cause quelconque

La présente est pour porter à votre connaissance les réclamations plus haut mentionnées afin que vous puissiez les vérifier et les régler si vous le jugez à propos et aussi pour vous notifier que si Ste-Cunégonde est poursuivie en dommage elle vous appellera en garantie.

bi-joints les comptes -

Votre tout dévoué,

J. P. Véber
Greffier-Trésorier.



P23/E2,196

Montreal July 30 1901

Bought of S. Freedman & Son,

2 bales. wadding	a	12.00	\$24.00
1 pc. Podding 100 Yds.	a	25	25.00
" " felt		59 yds. a 50	29.50
" " felt		55.1/2 Yds. a 2.15	118.33
1 Pc. Laircloth 40	" a	20¢/	8.00
100 Lbs. clippings	a	05¢	5.00

			\$201.33
50% on 201.33.....			100.67

			\$100.66
Damage caused to patterns.....			25.00
Damage caused by cutters work being delayed etc.			20.00

			.\$145.00

Vraie copie
J.P. Veber, Griffier

Signé) S. Freedman & Co-

P23/E2,196

Ste-Cunégonde le 30 Juillet 1901.

Municipalité Ste-Cunégonde

Doit à D Mercure,

Pour dommages causés par l'eau.

I balle ouate noir	Domage	2.50
I balle ouate blanche	" "	2.50
2 pièces flanelle grise	"	5.00
Flanellette & coton ouaté en coupons		10.00
I tapis vendu.....	Domages	5.00
20 Verges tapis Stairs.....	"	2.00
5.1/2 Douz. bas.....	"	11.00
I Douz. pads à escaliers.....	"	1.25
6 Pièces tapis 200 verges		50.00
10 Pièces prelarts escaliers	"	15.00
4 Pièces prelarts 10/4.....	5.00	5.00
10 Pièces Prelarts 16/4		20.00
55 Pièces prelarts 8/4 & 6/4 200		110.00

		\$239.25

Nous certifions qu'au meilleur de notre connaissance le
montant de ces dommages est réel

(Signé)

Vraie copie
J. O. Veber
Greffier

Aug. S. Langevin

Louis Caron

Paul Desjardins

P23/E2,196

Montréal, 31 Juillet 1901.

Municipalité de Ste-Cunégonde

Doit à A Meloche, Epicier

	6 gallons Whisky	à	4.05	24.30
	2 Douzaines bière	" à	. 70	1.40
	" " bouteilles vides à 35¢		35	0.70
(Pertes)	2/3 " Ginger ale	à	40	0.27
	3 gallons Cognac (Brandy) à		3.00	9.00
	87 lbs. tabac en feuille à		10	8.70
	5/12 douz. Champagne	valeur	10.00	2.00
	1/6 " " " "		1.50	0.30
(Domages)	3 caisses savon (180 barres)"		7.20	1.80
	3 " " (300 ")"		12.00	3.00
	Nettoyage de la cave.....			5.00

~~56.47~~

56.47

Vraie copie

J. D. Veber, Greffier

P23/E2,196

Ste-Cunégonde le 31 Juillet 1901.

Corporation de la cité de Ste-Cunégonde

Doit à P.O. Nadeau

Marchand de thé.

Pour dommages causés par l'inondation de ma cave dans
la nuit du 29 au 30 Juillet, à des marchandises propre
à mon commerce.....v \$159.35

Vrai copie
J. O. Vébert
Greffier

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8889

St. Cunegonde
Copies de réclamation
de dommages par
inondation 3/8/01



P23/E2,196

P23/E2,196

Macdonell & Lemieux,
ARCHITECTES.

CHAMBRE 53,
Bâtisse de la Cie. des Chars Urbain.

TEL. MARC. 615.

Montréal, 2 Aout 1901 189

A son Honneur le Maire Eug. Guay
et à Messieurs au Conseil de la
Cité St. Henri.

Messieurs,



Représentant les intérêts de
Monsieur Néri Ledair dont la propriété
rue St. Philippe nos 48 à 60 inclusivement
a été inondée par le refoulement des eaux
des canaux d'égout de la ville St. Henri
pour la deuxième fois le 30 du mois cou-
lé, La première inondation eut lieu au
printemps 1900

Nous tenons pour le moment à vous
laisser savoir que l'eau a monté à une
hauteur variant de 46 à 48 pouces suivant les ni-
veaux dans la cave du restaurant, dans les caves
voisines à celle-ci à une hauteur variant de 16" à 18"
suivant le niveau des caves.

L'eau s'étant infiltrée à travers les
murs, en dessous du béton, dans la fournaise
etc. Cette infiltration fut la cause d'un
affaissement dans les murs, causant des dé-
gâts aux murs, et à l'intérieur de la construc-
tion.

Or, qu'il est impossible de réaligner
dans le moment d'une manière positive l'éten-
due des dommages, nous vous donnerons dans
quelques jours après que la baignoire aura repris
sa position normale une estimation complète
desdits dommages résultant de l'inondation.
Lesquels dommages nous réclamons & réclamerons
de votre corporation.

Nous avons l'honneur d'être Messieurs

Vos dévoués serviteurs

Macduff Lewis

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8890

Mire Leclair
par M^{re} Duff & Lemieux
reclame des domma
ges pour inondation
2/8/01



P23/E2, 196

P23/E2,196

A. Mr le Maire
Et
Messrs les Echevins
de la Cité St Henri

Messieurs

Je vous informe
que le 29 juillet dernier
l'eau a inondé la cave de
ma propriété no 2119 2121 &
2123 de la rue St Jacques
causé par l'insuffisance du
Canal d'égout et que j'entends
tenir la Cité St Henri respon-
sable de tout dommages
pouvant

P23/E2,196

résulter de cette inondation
Notre
Marie Deloise Lagacé
Epouse de C.M. Barrière

St Henri 2 Aout 1901



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. **8891**

Dame. C.M. Barriere
dommages par inon-
dation. 2/8/01



P23/E2,196

P23/E2,196

St. Henri 2187901

à la Corporation
de St. Henri



Ci inclus vous trouverez une
déclaration signée par Messieurs
A. Gravel attestant que j'ai subi
des dommages au montant de
plus de \$30.⁰⁰ (trente dollars) causés
par l'inondation de ma cave
durant la nuit du 28 au 29
juillet dernier. Je vous envoie
ma réclamation pour le dit montant.

Espérant que vous ferez en
justice, droit à ma juste demande
Je demeure
Votre loik dévoué

A. Brisebois Hécuyer
Cote St. Philippe
& St. Etienne

Ant. Brisebois.

P23/E2,196

St Henri de Montreal
30/7/1901

Nous, sous-signés, certifions avoir constaté que Mr Ant. Brisbois, hôtelier, coin des rues St Philippe & St Guille, a souffert des dommages pour au delà de la somme de trente dollars (\$30⁰⁰) causés par l'inondation de sa cave durant la nuit du 28 au 29 juillet dernier.

Zéphirin Lussier
Alexis Gravel



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 8892

Antoine Brisebois
reclame des dommages
et inondation

30/9/07

2/8/07



P23/E2, 196

P23/E2,196



St Henri 2nd Nord ⁴⁹⁰¹

Messieurs le comité
des cheminiers

Je m'adresse
à vous pour avoir un
augmentation de salaire
si c'est possible car je
comence à travailler
très à bonneur et je
finis très souvent à 6 1/2
heures c'est pour le
rouleau à vapeur
et je marche toute la journée
pour éviter les accidents au
temps que possible votre humble
serviteur Alderique Brochon

P23/E2, 196



GITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8893

Alderic Rochon
demande une aug-
mentation de salaire
2/8/01



P23/E2,196

P23/E2,196

A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins de
la Cité de St-Henri.

Messieurs.

Je dois vous informer que dans la nuit du 29 au 30
Juillet dernier, par suite de l'insuffisance, du défaut
d'entretien & des vices de construction, des égouts de la
Corporation de la Cité de St-Henri, la cave de mon épice-
rie située au coin des rues St-Jacques & Agnès a été inondée
considérablement.

Par suite de cette inondation j'ai souffert des dommages
considérables, notamment pour un montant de \$184.66 aux
marchandises et effets de commerce qui s'y trouvaient;
une somme de \$10.00 pour trouble occasionné et une somme
de \$100.00 à la propriété.

Je tiens la Cité de St-Henri responsable de ces dommages,
et je vous donne avis qu'à moins d'un règlement de cette
affaire d'ici au 22 Août courant, je prendrai des procé-
dés judiciaires contre la dite Cité de St-Henri en recou-
vrement de ces dommages.

J'ai l'honneur d'être votre bien dévoué,

J. C. Cusson,

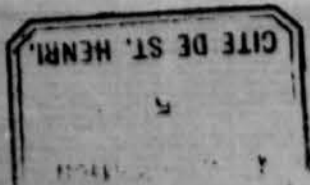
par

Pelletier & Lefournier

Ses Avocats et Procureurs.



Montréal, 3 Août 1901.



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8894

J. C. Busson
par Pelletier & Lebrun
dommages par inon-
dation 3/8/01



P23/E2,196

P23/E2,196

A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cité de St-Henri.



Messieurs.

Je dois vous informer que dans la nuit du 29 au 30
Juillet dernier, par suite de l'insuffisance, du défaut
d'entretien et des vices de construction des égouts de la
Cité de St-Henri, la cave de mon épicerie située au No.
41 de la rue St-Philippe a été inondée considérablement.

Par suite de cette inondation, j'ai souffert des dom-
mages à ma propriété, à mes marchandises et effets de com-
merce pour un montant *d'* au moins ~~de~~ \$200.00.

Je tiens la dite Cité de St-Henri responsable de ces
dommages, et je vous donne avis qu'à moins d'un règle-
ment de cette affaire d'ici au 22 Août courant, je pren-
drai contre la dite Cité de St-Henri des procédés judici-
aires, en recouvrement de ces dommages.

J'ai l'honneur d'être votre bien dévoué,

Amédée Majoré

par

Pelletier & Lefournier

Ses avocats et procureurs.

Montréal, 6 Août 1901.



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8895

Amedé Major
par Belletier & Letourneau
dommages par inonda-
tion.
6/8/07



P23/E2,196

St. Henri 6 Aout 1901

La Cite de St. Henri

Doit a

Eugene Desjardins

3761 Rue Notre Dame

50 lbs Beaver a #1.25 #62 ⁵⁰	50%	#31-25
28 " Jersey 35 # 980	50%	4-20
7 " doubleure 53-371	25%	2-78
4 " Beaver 55-320	50%	1-10
6 1/2 " " 115-748	"	3-74
37 1/2 " " 80-30-00	"	15 00
2 " " 75-1-69	"	85
15 Manteaux 75-00-50%		67-50
4 Caisses Aaron ^a 2-00-8-00	25%	6-00
Ouats		1-00
4 armo sacs a chapeaux ^a 240-960		7-20
Domage sur pelant		5-00
Jouets # 56-00	75%	42-00
7 chapeaux feutre 5-00	35-75%	27-25
44 lbs tapis a 38 - # 16 ⁷²	50%	8-36
9 1/2 " " 38 # 3-61	"	2-80
6 " " 20 - 1-20	"	80
7 " " 8 - 56	"	28
59 " " 10 - 590	"	2-95
18 1/2 " " 13 241	"	1-20
dommage sur Batise	"	5-00
Aridant a rapport 25 - # 150-75%		75
		236-57

offe de \$ 150



(vrai copie)
 Beaudin Cardinal Louange Mennet
 Ad. du dit Eugene Desjardins.

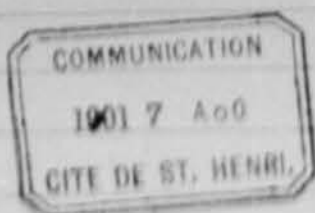


A la Cit. de St. Henri; corps poli-
tique & incorporé; ayant son bureau
d'affaires, en la dite Cit. de St.
Henri.

De la part de Monsieur
Eugène Desjardins, marchand
et tenant son établissement au
numéro 3761 de la rue Notre-Dame
en la dite Cit. de St. Henri; nous
vous donnons avis que dans
la nuit du 29 au 30 juillet
dernier le soubassement de
son magasin a été enroulé par
le fait de la faute et la négligence
de la dite Cit. et qu'il souffre
des dommages au montant de
\$236. ⁵⁰/₁₀₀ suivant état ci-joint
ci.

Et le dit Reclamant veut
la dite Cit. en demeure d'avoir
à payer ce montant sans délai
si non des procès judiciaires
seront intentés pour en re-
couvrer le montant.

Montréal 6 Aout 1901
Beaudin Cardinal Lorange
Merriman
Avocat du dit Eugène Desjardins
1608 rue Notre-Dame
Montréal



M. Re
Bureau Desjardins
Reclamation

La Cit. de M. New.

Reclamation & avis

10/10/01
3/12/01
10/10/01

Beaudin

P23/E2, 196

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8896

Beaudin Cardinal
& St Germain re
reclamation de
Eug. Desjardins
6/8/07



P23/E2,196

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8897

Banque Provinciale
de l'Empire #200,000.
7/8/01

Voir: # 118
St. Henri: Mun.
Règlements



P23/E2,196

P23/E2,196



St. Henri Montréal
Aout 9, 1901

Messieurs

Je vous notifi dési au
mois de Septembre de faire
fouiller un Puisard au coin
des rues Palm et St. Elizab
Car sy il a des dommages
dans ma cave comme
il en na déjà eu par le
passé, vous en subirez les
consequences car je tiendrez
la Corporation de St. Henri
Responsable Dilly voir
auplus-tôt cela est dans vot
intérêt Votre, D. Marcotte

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 8898

Deus. Marcotte
demande la pose
d'un puits
9/8/07



P23/E2, 196